



Les AGF fêteront-elles leur centième anniversaire en 2011 ?

Quand les profits tuent l'emploi

C'est peu dire que l'annonce des suppressions d'emplois aux Agf suscite inquiétude et indignation parmi les salariés, alors que dans le même temps, le président d'Allianz SE, Michael Diekmann, présentant les résultats du groupe déclare : « **Malgré les conditions difficiles en 2007, nous avons été en mesure d'améliorer encore notre efficacité opérationnelle et notre croissance rentable, et d'atteindre un résultat Record pour l'année (8 milliards € avec une augmentation de 45% du dividende)** ». Imaginons, si les conditions n'avaient pas été difficiles !

Les AGF n'y sont pas pour rien si l'on considère que depuis la privatisation, ce sont plus de 10 milliards € de résultat net cumulés (hors résultats 2007) qui ont été apportés au capital et notamment dans la corbeille du mariage forcé, préparé par la gauche gouvernementale dès 1984 et finalisé par la droite en 1996.

Notons au passage que les AGF semblent pas trop pressées d'annoncer les résultats 2007 tant cette question dans ce contexte devient sensible.

Un bel exemple s'il en est de cette course effrénée aux profits, tueuse d'emplois et de l'économie réelle.

Une question vient immédiatement à l'esprit : « tout cet argent à quoi sert-il ? »

A développer l'activité économique ?, à créer des richesses nouvelles ?, à investir dans des activités utiles et créatrices d'emplois ?, à faire baisser le prix des assurances ?, à améliorer la couverture et la prévention des risques ?

Ou à enrichir un peu plus les détenteurs du capital et ses serviteurs et à alimenter la concentration du capital financier à l'échelle internationale ?

Une logique financière qui ruine l'économie réelle

C'est cette logique qui s'est imposée dans l'ensemble du secteur financier (Banques et Assurances) entièrement privatisé comme chacun sait.

A l'ex-Crédit lyonnais, à deux pas d'ici (aujourd'hui LCL, avalé par le Crédit Agricole) c'est la fermeture de son siège historique à Paris et le transfert de 2000 salariés - (mais combien à l'arrivée ?)

A la Société Générale, avec des milliards d'Euros « brûlés » sur les marchés des produits dits dérivés qui se conjuguent avec le contrecoup financier du scandale des « subprime » ruinant des centaines de milliers d'américains - accédants pauvres à la propriété - qui se voient jetés à la rue.

Et si on faisait le bilan des privatisations ?

En quoi la privatisation de ces entreprises a-t-elle été profitable pour l'économie, pour les consommateurs et les salariés ?

Et le prétendu monopole public n'a-t-il pas été remplacé par un monopole privé concentré entre quelques mains ?

Que devient la concurrence « libre et non faussée » du traité de Lisbonne quand quelques grands groupes financiers contrôlent tout ?

Aussi, et dans ce contexte, la question de la renationalisation des Banques et des Assurances pour leur faire jouer un tout autre rôle ne reprend-elle pas toute son actualité ?

Un secteur nationalisé où consommateurs et salariés disposeraient de pouvoir étendus pour faire jouer un rôle utile au secteur financier dans l'économie nationale.

Il est à noter que c'est sans doute pour rendre tout changement politique de ce type impossible que la grande majorité des parlementaires réunis en congrès à Versailles (droite et PS réunis) ont approuvé le traité de Lisbonne après avoir modifié en catimini la Constitution, bafouant (démocratiquement) le **Non de plus de 55% des Français à la Constitution Européenne le 29 mai 2005**

Quel avenir pour les AGF ?

Aux Agf, chacun aura identifié le jeu malsain qui semble s'être installé où chaud et froid est insufflé au travers de déclarations « contradictoires » sur le nombre d'emplois supprimés entre la direction d'Allianz, et celle des AGF.

Une façon habile de jouer avec les nerfs des salariés pour mieux les maîtriser ?

Il n'en demeure pas moins que le plan à trois ans dit de « compétitivité » annoncé au CEC du 20 février 2008 donne suffisamment d'indications pour ne pas rassurer les salariés de l'entreprise qui ne manquent pas eux de clairvoyance.

Car, avec la fermeture de quatre sites (Grenoble - Montpellier - Nice et Reims - touchant 200 personnes) et la spécialisation des autres sites à Paris et en Province, les salariés sont légitimes à s'inquiéter de l'impact évident sur l'emploi.

En effet, comment pourrait-il en être autrement si l'on considère que les quatre sites prévus à la fermeture avaient déjà fait l'objet de cette spécialisation et que les objectifs principaux du plan sont regroupement - spécialisation - simplification - optimisation des budgets etc.

Et que penser de l'annonce sur le nécessaire changement de métier de 2000 salariés AGF - chiffre présenté par le président d'Allianz comme suppression d'emplois (un hasard ?) et les « calculs » en « solde » des 700 emplois administratifs supprimés et contrebalancés par 550 emplois de commerciaux en plus et tout ça réalisé par des départs « naturels » ?

Mais plus inquiétant encore, c'est cette page de tournée avec le rayonnement territorial des AGF et le pas franchi vers le redimensionnement de l'entreprise ramenée au rang d'une simple succursale d'Allianz en France.

Les AGF fêteront-elles leur 100ème anniversaire en 2011 ?

La polémique sur la marque AGF en dit long également (mais nous éclaircira) si l'on considère qu'elle fait partie de la stratégie d'Allianz, préparée lors du « meeting » de Villepinte et symbolisée par le « relookage » du logo AGF.

A noter également que le CEC AGF du 13 février 2008 avait été informé de la mise en place de groupes de travail sur la marque AGF, et que le journal la Tribune du 22 février titrait sur les intentions de Michael Dieckman de supprimer la marque.

La Lettre de l'Assurance du 07 février 2008 ne s'interrogeait-elle pas également sur la « triste fin d'une grande dame » ?

Et, pour la symbolique, la date de fin du plan coïncidant avec le 100ème anniversaire des AGF précisément en 2011, nationalisées en 1945 et privatisées en 1996 -rideau-

Cette question de la marque n'est en tout cas pas une simple question de marketing commercial, mais s'avère déterminante pour l'avenir de l'entreprise et de ses emplois.

Un plan préparé et accompagné à l'insu des salariés.

La signature du GPEC sans que les salariés n'aient eu connaissance de la totalité de son contenu, ni pu donner leur avis (et cela juste avant l'annonce de ce plan), relève-t-elle aussi de la simple coïncidence ?

Son contenu répond amplement à la question : mobilité organisée et acceptation par les « partenaires sociaux » du concept (du Medef) d'employabilité - pour déterminer la compétence des salariés - en lieu et place de la qualification (jetant à bas des décennies d'actions syndicales justement pour les faire reconnaître)

Définition de l'employabilité dans l'accord :

« Capacité d'un collaborateur à conserver ou obtenir un emploi (sic) »

Le doux baiser de la sangsue

Qui pouvait croire que le « mastodonte » financier Allianz prenant dans un premier temps une participation majoritaire dans les AGF pour ensuite la porter à 100 % allait contribuer au développement de l'entreprise à son rayonnement tant sur le plan économique que social ?

Certes, il y avait bien Michel Albert, suivi d'Antoine Jancourt-Galignani présidents des AGF à l'époque (lequel sévit aujourd'hui à la Société Générale) et maintenant Jean-Philippe Thierry (classé au box-office des 10 patrons les mieux payés) pour dire toute la chance que les AGF avait d'être rachetées par le groupe Allianz : « Nous bénéficions au quotidien de notre appartenance au 1er groupe européen d'assurance et nous construisons ensemble l'Europe de l'Assurance. Allianz est sans aucun doute une chance pour AGF ! »

Et parfois, quelques « syndicalistes » se veulent rassurants pour accompagner l'illusion que les AGF après leur privation pourraient garder une certaine indépendance et encore aujourd'hui en affirmant que les AGF pourraient agir de manière autonome dans le traitement de ce plan.

Il était pourtant clair que si le groupe Allianz a « racheté » les AGF, c'était avant toute chose pour lui donner « le doux baiser de la sangsue ».

Les guillemets de racheté s'imposant, si l'on considère qu'Allianz s'est largement remboursé sur les AGF en vendant les bijoux de famille (vente d'actifs immobiliers en autres) et en s'appropriant directement tous ses secteurs clés de hautes technicités et de rentabilités dont l'essentiel des filiales AGF à l'international - le financier - les grands risques - sans oublier bien évidemment la « remontée » en cash par voie de versement de dividendes. A cet égard, il ne serait pas étonnant d'apprendre un jour ou l'autre, qu'outre s'être financé directement sur les « caisses » des AGF, l'entreprise AGF ait été contrainte de financer elle-même sa propre prise de contrôle à 100% par Allianz en 2007 et à financer d'autres opérations internationales d'Allianz - en s'endettant sur les marchés financiers.

Alors, quel est l'apport réel du groupe Allianz pour l'entreprise AGF ? La question mérite d'être posée.

Comment vont réagir les salariés des AGF ?

La plus grande inconnue est sans doute là alors que les salariés ont été déjà bousculés et sous la pression de « réorganisations » successives dont les résultats ont jugés le plus souvent désastreux pour eux et la clientèle.

Enfin, les organisations syndicales vont-elles prendre la pleine mesure de la situation et ensemble créer les conditions de l'intervention des salariés - condition indispensable pour que la direction des AGF et d'Allianz à Munich puissent juger de leur capacité à se mobiliser pour défendre leur entreprise et leurs emplois.

En premier lieu il conviendra de répondre sur le fond à plusieurs questions :

Est-il acceptable qu'un groupe qui réalise de tels profits supprime des emplois en France ?

La reconquête de parts de marché sur les métiers d'assurances passe-t-il par une réduction des ses moyens humains ?

Le prochain CEC le 05 mars 2008 apportera t-il un début de réponse ?

Mars 2008

Les communistes du Ier et du IIe ont choisi depuis 2002 de militer dans le cadre de l'association Rouges-Vifs Île-de-France, qui regroupe des militants, qui ont décidé de rester communistes quand le PCF n'a plus été que la caution de politiques favorables au capital, et de continuer à exprimer ainsi un point de vue communiste. Pour plus d'informations sur nous, consultez notre site Web, <http://www.rougesvifs.org> ou contactez nous par mail, paris1et2@rougesvifs.org, ou en utilisant le coupon ci-dessous.

✂

Prénom et nom :

Je souhaite recevoir plus d'informations sur Rouges-Vifs Paris Ier et IIe

par courrier à l'adresse suivante

par mail à l'adresse suivante

À renvoyer à Rouges-Vifs Paris Ier et IIe, 62 rue Montmartre 75002 Paris, ou à paris1et2@rougesvifs.org